



OFFRE D'EMPLOI

La Ville d'Amqui, pôle principal des centres de services de la Vallée de La Matapédia, dans le Bas-Saint-Laurent, ayant une population d'environ 6 200 habitants, sollicite des candidatures pour combler le poste de

Préposé à la surveillance et à la patrouille

Poste syndiqué, saisonnier hivernal (13 fins de semaine)

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la supervision du surintendant au Service des travaux publics, le préposé à la surveillance et à la patrouille effectue, au besoin, la surveillance des voies publiques et des pompes.

Le préposé, à la surveillance et à la patrouille doit s'assurer de patrouiller régulièrement et aussi souvent que les conditions climatiques l'exigent, l'ensemble du territoire et de porter une attention particulière aux points critiques ainsi qu'aux endroits où il y a présence de courbes, pentes, intersections et ponts.

L'horaire régulier de travail est réparti comme suit :

- Toutes les deux (2) fins de semaine de la période hivernale, en alternance, est appelé à travailler du vendredi dix-sept heures (17 h) au lundi matin huit heures (8 h) en fonction des besoins du service et ce, pour treize (13) fins de semaine.
- L'horaire exclut tous les jours fériés prévus à la convention collective, qu'ils soient ou non contigus à la fin de semaine.

La rémunération établie pour cet emploi est de quatre-cent-quarante-neuf dollars et vingt-six cents (449,26 \$) par fin de semaine.

TÂCHES PRINCIPALES

- Vérifier l'état des routes du territoire de la Ville d'Amqui dont, prioritairement, celles sous juridiction provinciale;
- Vérifier l'état des trottoirs et des passerelles de la ville (accumulation de neige ou de glace);
- Recevoir les appels de citoyens et de divers intervenants et répondre dans les meilleurs délais;
- Assurer la sécurité des usagers de la route en identifiant les situations dangereuses et en posant la signalisation temporaire nécessaire, tels des fanons, cônes et barrières;
- En cas d'urgence, rappeler au travail les employés nécessaires selon les dispositions à la convention collective;
- Coordonner les opérateurs dans leur intervention de déneigement, si nécessaire;
- Effectuer la surveillance des pompes, des surpresseurs et du réservoir et faire la cueillette des données;
- Peut se voir demander d'accomplir toutes autres tâches reliées à son champ de compétence (selon ses habiletés et connaissances).

QUALIFICATIONS REQUISES

- Secondaire 5 complété;
- Permis de conduire valide de classe 5;
- ASP Construction;
- Bonne connaissance du réseau routier, des opérations de déneigement, de la terminologie des conditions routières et du Code de la sécurité routière, notamment la signalisation;
- Démontrer une grande autonomie, initiative et polyvalence, un bon sens de l'observation et des responsabilités, des habiletés à communiquer et entretenir un bon climat de travail;
- Faire preuve de jugement et de rigueur, être doté d'un esprit d'analyse, capacité à diagnostiquer les causes et défauts;
- Faire preuve de diplomatie, d'une très grande courtoisie et civilité envers les citoyens ou tout autre intervenant (MTQ, SQ);
- Bonne capacité physique et résistance au stress.

La date de début souhaitée de l'emploi est le 30 octobre 2020. Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae **avant 16 h, le lundi 26 octobre 2020** à l'adresse suivante :

Ville d'Amqui
Poste de préposé, surveillance et patrouille - saisonnier
Att. Mme Marie-Pierre Morin
20, promenade de l'Hôtel-de-Ville
Amqui (Québec) G5J 1A1

Ou par courriel à : rh@ville.amqui.qc.ca

La Ville d'Amqui pratique l'égalité en matière d'emploi. Dans le présent avis, l'utilisation du masculin n'a pour but que d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.